

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020  
1EME SESSION ORDINAIRE DE 2020  
24 È 25 DI SETTEMBRE DI U 2020  
24 ET 25 SEPTEMBRE 2020

2020/O2/036

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME NADINE NIVAGGIONI  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : Plan de sauvegarde et de relance économique et social pour la Corse**

Merci pour cette question.

Je pense qu'effectivement, elle s'imposait. J'avais prévenu Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse de faire une première réponse en trois minutes trente et ensuite, avec votre autorisation, de prendre quelques minutes la parole. Nos débats ayant été singulièrement modifiés dans leur déroulement, je ne veux pas empiéter sur notamment des rapports qui sont importants et qui doivent passer aujourd'hui.

Je pense que ce point est fondamental et j'ai en effet un certain nombre de propositions à faire en termes de méthode, en termes de calendrier, en termes d'enjeux sur le fonds, sur le court, sur le moyen et sur le long terme.

Donc, je me propose de le faire au moment où cela conviendra le mieux par rapport aux autres urgences avec lesquelles il convient désormais de composer dans un temps qui, si j'ai bien compris, est réduit.

Je vais répondre de façon brève, pour poser quelques jalons. Je pense que nous sommes tous conscients de la situation au plan sanitaire, au plan économique et au plan social.

Au plan sanitaire, je le laisse de côté. Bianca Fazi en parlera, de la situation actuelle, de ses évolutions possibles.

Au plan économique et social, j'avais prévu de vous présenter oralement, avant que cela ne se fasse par écrit, un constat et un diagnostic qui n'est pas encore exhaustif, qui n'est pas définitif, mais qui a pu être réalisé grâce au travail des services de la Collectivité de Corse, de Corsica Statistica, de l'Agence du Tourisme, de l'Office des Transports et aussi les autres informations que nous avons recueillies.

Je pense notamment aux données de l'Insee et aux statistiques qui ont été faites par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Donc, en quelques mots, le constat est important parce qu'il y a eu une situation catastrophique avec un arrêt quasi-total de l'activité économique et touristique et des transports jusqu'au mois de mai.

Il y a eu ensuite des mois de juin et de juillet qui ont été globalement mauvais.

Il y a eu un mois d'août pendant lequel nous avons, en quelque sorte, « limité la casse ». Mais il ne faudrait pas que ce mois d'août soit l'arbre qui cache la forêt. Ce qui a été perdu entre avril et août ne réapparaîtra pas. Et surtout, septembre et octobre vont être catastrophiques au plan touristique, alors même qu'ils avaient pris une importance forte dans nos équilibres globaux depuis quelques années.

Septembre et octobre c'est aussi la rentrée de tous les dangers au plan économique et social puisque la structure productive corse va être exposée et en première ligne avec également, vous le savez, un mur d'endettement de plus d'un milliard d'euros.

Donc, une situation, je vais le dire en quelques mots et sans dramatiser à l'excès, d'une gravité sans précédent au plan sanitaire, bien sûr, mais aussi au plan économique et social, dans l'histoire de la Corse contemporaine. L'impact sur la Corse de ce qui s'est déjà passé, de ce qui va se passer, de par l'insularité, de par la structure de notre économie, sera plus important que dans beaucoup de territoires continentaux.

Je rappelle que la baisse du PIB est d'ores et déjà le double de ce qu'elle est au plan national.

Voilà la situation. Cela appelle donc une réponse très forte.

La réponse doit être de court terme, de moyen et de long terme. En deux mots, et pour rester dans les délais.

Il y a eu un plan qui a été présenté. Le plan « France Relance » de 100 milliards d'euros autour de trois axes principaux : la compétitivité, la cohésion, la transition écologique.

Je dois dire très clairement à ce moment de mon propos, que ce plan ne comporte aucune déclinaison territoriale précise et que la quasi-totalité de son contenu ne répond pas aux spécificités et besoins de la Corse tels que nous avons pu les identifier.

Nous avons donc un véritable travail de conception à réaliser pour que la Corse puisse présenter sa vision de ce que doit être l'urgence, la sauvegarde et la relance : un plan « *Corsica Rilancia* ».

Et nous devons faire très vite parce qu'il y a urgence économique et sociale, et il y a également des rendez-vous de calendrier qui nous sont imposés.

Je pense par exemple à la Loi de finances, je pense également à la Loi de décentralisation début janvier et, donc, ce travail nous devons le faire, et le faire rapidement.

Nous devons le faire aussi en articulant l'ensemble des dispositifs qui existent, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle et je dirai, en me tournant vers Nanette Maupertuis, que la méthode et le fonds nous ont déjà été présentés à travers le travail réalisé dans le cadre du secteur touristique et qui devra être prolongé dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle.

Aujourd'hui, nous devons :

- Achever la programmation du PEI (200 millions d'euros) ;
- Finaliser le PTIC (Plan de Transformation et de l'Innovation de la Corse) dans son montant comme dans ses orientations et dans sa durée ;
- Adopter le CPER (le Contrat de Plan Etat/Région) ;
- Réviser et repenser les programmes européens ;
- Mobiliser les instruments propres au plan de relance.

Donc, cinq catégories de dispositifs qui, pour l'instant, ne s'articulent pas entre eux, n'ont pas la même durée d'application et ne sont pas pensés en synergie. Nous avons donc un travail, à la fois de fond et d'ingénierie, considérable à réaliser.

Comment le réaliser ? Quelle méthode ? Selon quel calendrier et à travers quelle organisation ?

Le calendrier, je vous l'ai dit, est très resserré : il faut à mon avis que la Corse dispose de sa proposition à la fin du mois de novembre au plus tard.

Quand je dis « sa proposition », je pense que ce plan *Corsica Rilancia* doit bien sûr être conçu, ici, mais pas seulement, débattu et voté par l'Assemblée de Corse et faire l'objet d'une délibération qui sera ensuite proposée et discutée avec le gouvernement.

Donc, un calendrier très réduit.

Quelle méthode ? Le Conseil exécutif de Corse a bien sûr vocation à porter cette réflexion. Il ne peut ni ne doit le faire seul. Cette réflexion doit être menée, vue la brièveté des délais, en concertation permanente avec l'Assemblée de Corse, son Président, ses élus et ses commissions. Et notamment la Commission du développement économique, mais aussi toutes les autres.

Il faut aller en dehors de cet hémicycle, mais si c'est dans cet hémicycle que se prennent les décisions au nom de la Corse et de son peuple. La volonté, c'est bien sûr d'impliquer pleinement l'ensemble des acteurs.

Dans le domaine économique et social nous avons commencé un partenariat, qui est un partenariat stratégique en la matière, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale qui a sollicité, vous le savez, une étude qui s'appuie sur la consultation de plus de 1700 entreprises.

Il y a des propositions dans le domaine fiscal, économique et social. Elles ont vocation à nourrir le débat, notre réflexion, mais bien sûr, ce n'est pas ce document qui sera le plan de relance de la Corse. Mais nous l'intégrerons dans la réflexion et nous intégrerons la Chambre de Commerce comme toutes les Chambres consulaires, Chambre des Métiers et Chambre d'Agriculture.

Nous devons également travailler avec les syndicats parce que l'on ne peut pas parler d'économie sans parler de social. On parle souvent et on a raison de recul de la fréquentation touristique, on parle des difficultés des PME et même du risque mortel qui en menace plusieurs.

On parle aussi avec la même force, la même énergie et le même engagement, des milliers d'emplois qui n'ont pas été pourvus cet été, et des milliers et peut-être même des dizaines de milliers d'emplois sur la durée qui sont menacés.

Nous avons donc besoin d'impliquer pleinement les syndicats et l'ensemble des forces vives dans cette organisation.

Je termine en disant que j'ai proposé au Conseil exécutif que nous mettions en place un groupe projet. Ce groupe projet, pour la partie élus et conseillers exécutifs, bien sûr je m'impliquerai. Il y aura une partie opérationnelle : Marie-Antoinette Maupertuis, le Président de l'ADEC, Jean-Christophe Angelini, mais aussi et j'insiste, les autres conseillers exécutifs parce qu'il faut avoir une vision globale et stratégique, la formation, la jeunesse, les infrastructures (par exemple dans le domaine hydraulique), les transports bien sûr, l'environnement et la transition écologique, l'agriculture avec Lionel Mortini...

Cette équipe projet aura vocation à travailler de façon quotidienne et nous aurons un point hebdomadaire.

Je vous proposerai, Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse, que nous discussions avec les Président de groupe - cela devait faire l'objet des échanges que nous avons prévu d'avoir, y compris sur la situation sanitaire, économique et sociale - pour réfléchir au moyen d'impliquer l'Assemblée de Corse, concomitamment aux travaux du Conseil exécutif, parce que nous sommes obligés d'inventer des procédures qui nous permettent de respecter les délais dans le respect, bien sûr, des prérogatives de chacun des organes. Impliquer aussi, bien évidemment, le CESECC et l'Assemblea di a Ghjuventù.

Et, à mon avis, organiser notre travail autour de trois axes, mais qui ne seront pas tout-à-fait les mêmes que ceux du plan *France relance*, non par volonté de se distinguer, de se désolidariser, mais parce que la démarche que nous avons à construire n'est pas celle de relever l'économie de la quatrième ou cinquième puissance mondiale, elle est celle de construire le modèle de société au plan économique, social, culturel et sociétal d'une île de Méditerranée qui est sur le chemin de la construction. Pour nous, la construction de notre nation.

Trois axes principaux à mon sens, mais ce n'est qu'une proposition :

- D'abord, la sauvegarde et la relance économique avec les mesures d'urgence, l'accompagnement par filière, le statut fiscal et social et, bien sûr, la vision stratégique de notre modèle économique ;
- Deuxième axe, la cohésion sociale, territoriale et sociétale avec les questions d'emploi, de formation, de jeunesse, de langue et de culture, de politique foncière et d'aménagement (Jean Biancucci), de santé (Bianca Fazi) ;

- Troisième axe de travail, même s'ils se recourent nécessairement, les infrastructures, parce que le PEI a existé et le PTIC va exister parce que la Corse continue de connaître un retard d'infrastructures et qu'il faut que nous pensions nos infrastructures par rapport aux enjeux et défis du COVID, du post-COVID et du XXIème siècle. Et, bien sûr, la transition écologique et le développement durable, cela a été acté par l'Assemblée de Corse, et porté par l'ensemble du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse. C'est la volonté d'introduire cette transition écologique et cette notion de développement durable dans chacun de nos choix et dans chacune de nos politiques publiques au service d'une vision, d'un peuple corse, debout et émancipé.